

PARTIE VI

L'économie du Gabon : Une économie à la remorque de son pétrole Par Franklin Assoumou Ndong

Les bases de l'économie gabonaise et quelques faits saillants

À l'Indépendance en 1960, plusieurs voies (socialisme, marxisme-léninisme, capitalisme, social-démocratie, etc.) s'ouvraient au Gabon qui avait peu puisé dans ses ressources naturelles et n'était pas préparé aux grandes transformations économiques des années à venir. La voie choisie reposait sur trois idées principales: 1) maintien de l'option libérale et ouverture de l'économie sur l'extérieur, 2) développement de la coopération régionale (au niveau de l'Afrique) et/ou sous-régionale (pays voisins), 3) diversification de l'économie et recherche d'une transformation des modes de production du monde rural. Le passé récent montre que la stratégie économique gabonaise reposait sur le libéralisme dirigé et planifié, ensuite sur le « progressisme démocratique et concerté » (notamment en régime de Parti unique, 1968-1990) dont la finalité (théorique) était en principe l'élévation du niveau de vie et la promotion du bien-être de toute la population (urbaine et rurale).

Au courant de la dernière décennie, d'abord dans les pays riches, puis dans les pays moins avancés, un fort courant libéral a contesté la mainmise de l'État dans l'économie, tel que le Gabon le vit depuis son Indépendance. Deux courants de pensée agitent aujourd'hui la réflexion sur le libéralisme: 1) le courant libéral "social-démocrate" ou courant social et 2) le courant néo-libéral. Le courant social reproche à tout libéralisme de conduire à l'abandon les plus démunis de la société (malades, travailleurs peu qualifiés, chômeurs, personnes âgées, handicapés, etc.) et défend une certaine intervention de l'État-Providence (selon les circonstances). Quant aux néo-libéraux, ils rejettent le principe de l'État-Providence, donc l'intervention de l'État dans l'économie jugeant qu'une telle pratique conduit à la crise et propose le désengagement de l'État. Cette politique, maintenant appliquée un peu partout dans le monde, voit l'État comme « facilitateur » et non comme « acteur » dans l'économie (« l'État appuie le développement, il ne crée pas la richesse »). Beaucoup de pays sont engagés dans cette voie, notamment par le truchement de la mondialisation des économies. Le Gabon n'y échappe pas: on l'observe notamment avec les vastes programmes de privatisation déjà réalisés et ceux en cours dans le pays alors que l'État a déjà entamé la mise sous contrôle privé des grandes sociétés publiques et parapubliques. C'est le cas de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG), sous contrôle de Vivendi, de l'Office des Chemins de

fer Transgabonais (OCTRA), de la Société Sucrière du Haut-Ogooué (SOSUHO), de la Société Gabonaise de Distribution (CECA-GADIS) et plus récemment, des Ciments du Gabon et de la Compagnie Forestière du Gabon (CFG) qui sont déjà sous concession privée. D'autres privatisations sont en cours d'études ou de réalisation pour les sociétés comme: Gabon Télécom (issue de la scission de l'Office des postes et télécommunications en Gabon Télécom et Gabon Postes) et sa filiale Libertis (Téléphones cellulaires); la Société de Développement de l'Agriculture et de l'Élevage au Gabon (AGROGABON); la Société de Développement de l'Hévéaculture au Gabon (HEVEGAB); la Société Agricole de Port-Gentil (AGRIPOG); Gabon Informatique; la Société Nationale d'Acconage et de Transit (SNAT), Air Gabon; etc.

Les revenus tirés de la commercialisation des ressources naturelles (essentiellement le pétrole) ont permis à l'État d'accroître le niveau de l'emploi en créant des entreprises publiques. Cependant, l'État a initié des projets industriels coûteux dont la rentabilité économique et financière était douteuse. Des choix sectoriels pas toujours judicieux ont été opérés sans tenir compte du niveau d'endettement; ce qui a contraint l'État gabonais à s'engager, sous l'instigation des institutions de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale), dans un vaste programme de restructuration, appuyé par la dévaluation du Franc CFA (Franc de la Communauté Financière Africaine), la réforme fiscal-douanière (avec les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, CEMAC) et l'instauration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Le pays a été frappé en 1999 par une grave crise financière (et sociale) compte tenu de la baisse drastique des cours mondiaux des matières premières (dont le pétrole) dont il tire l'essentiel de ses ressources financières. De plus, faute de nouvelles découvertes pétrolières, la production de l'or noir est appelée à diminuer dans l'avenir. Qui plus est, l'abandon de la production de l'uranium et les baisses cycliques des ventes de bois (notamment vers l'Asie) constituent des irritants sérieux au développement économique du Gabon. Compte tenu de ces signes de déclin de l'industrie pétrolière, l'État gabonais, avec l'arrivée d'un nouveau Ministre pourvu d'un mandat d'austérité à la tête de l'Économie et des Finances, tentait au début de l'an 2000, de réduire tant bien que mal son train de vie notamment par l'entremise d'une réduction du nombre de ministres, d'une baisse de l'effectif (pléthorique) des fonctionnaires (estimés à 40 000 agents dont 25% sont dits « fantômes »), d'un contrôle plus stricte des finances publiques et du remboursement de la dette. Les résultats de cette politique d'austérité demeurent mitigés. Le ministre désigné d'alors n'occupe plus actuellement ses fonctions à l'Économie et aux finances. Le nombre de ministres a même tendance à augmenter ces derniers mois. La hausse actuelle des prix du brut et l'amélioration des ventes de bois semblent donner une lueur d'espoir pour la fin de la crise, mais ce ne sera

pas suffisant, car le pays souffre de nombreux maux qui compromettent son développement dont la dépendance de son économie au pétrole, un manque de dynamisme entrepreneurial encore marqué chez les Gabonais et des habitudes de mauvaise gestion acquises au fil des années. Aussi, le Gabon a-t-il notamment besoin d'une diversification de ses bases d'activités économiques et ses sources financières ou de devises et d'un meilleur contrôle de la gestion des finances publiques. Une des façons de permettre la diversification de l'économie gabonaise serait (entre autres) la promotion de la création de nouvelles entreprises performantes et créatrices d'emplois, notamment par des initiatives locales. La coopération et le partenariat avec l'étranger (en l'occurrence le Canada et/ou le Québec) est aussi une avenue importante pour parvenir à créer de nouvelles entreprises; d'où la nécessité pour le Gabon d'étendre son éventail de partenaires étrangers autres que les Français déjà très présents dans tous les secteurs économiques du pays, dont les secteurs pétrolier et forestier.

L'économie gabonaise : une économie encore peu diversifiée

L'économie gabonaise, très peu diversifiée et très dépendante des cours du pétrole brut, du dollar américain et de l'euro, a tout d'une économie de rente, extravertie et lourdement endettée. On note par ailleurs un secteur secondaire ou productif en « éternel » balbutiement et une faible compétitivité des entreprises avec un secteur des PME/PMI peu performant et un secteur informel de plus en plus important. Ce qui a pour conséquence un chômage croissant et une paupérisation d'une proportion de plus en plus grande de la population.

La manne pétrolière qu'a toujours reçue le pays depuis les années 1970 a pour conséquence un niveau très faible des activités de transformation au Gabon: les produits pétroliers et miniers sont exportés bruts, et le bois est exporté à environ 90% en grumes, dont plus du tiers de la seule essence de l'Okoumé, l'essence reine du déroulage et du contre-plaqué. Et son agriculture, très orientée dans la monoculture de rente et de subsistance, longtemps délaissée au profit des produits importés (surtout d'Europe), est largement sous-développée: en effet, l'agriculture (y compris l'élevage et la pêche, excepté le secteur forestier) ne contribue que pour environ 5% du PIB et presque rien pour les exportations (moins de 1%). Malgré maintes prises de position de l'État envers le développement agricole, ce pourcentage (par rapport au PIB) n'a pas beaucoup bougé depuis au moins 15 ans. Au Gabon, le déséquilibre alimentaire (absence d'autosuffisance alimentaire) reste marquant, alors que le pays demeure dépendant de l'extérieur (environ 125 milliards de Francs CFA, soit environ 170.8 millions de dollars américains, en importations agroalimentaires – boissons non incluses - en 2001 selon les données du FMI). Mais le problème de l'autosuffisance

alimentaire au Gabon ne saurait se poser de la même façon que dans les autres pays africains (surtout en Afrique subsaharienne), car on peut dire que les Gabonais ont « les moyens d'importer » les aliments grâce à la rente pétrolière (sic) : la manne pétrolière procure encore aux Gabonais un niveau de vie relativement élevé en Afrique, malgré qu'elle ne représente pas en elle-même (i.e. la manne pétrolière) la garantie d'une redistribution équitable de la richesse dans la population. En effet, le revenu per capita relativement élevé du Gabon (comparé aux autres pays africains) cache une forte disparité dans la redistribution de la richesse dans la population.

Avec environ 1.2 million d'habitants et une rente pétrolière qui lui permet d'afficher un revenu par tête d'habitant oscillant entre 3 500\$ et 5 000\$US (3 740\$US en 2001 selon le FMI, parmi les plus élevés d'Afrique), le Gabon, encore appelé « El Dorado », a tout d'un « émirat pétrolier ». Pour cet ancien membre de l'OPEP, encore actuellement, l'or noir peut représenter jusqu'à plus de 80% de ses revenus d'exportation (81% en 1996, 77% en 1997 et 82% en 2001), contribuer à plus de 40% de son produit intérieur brut (43% en 1996, 41% en 1997, 42% en 2001 et 36% en mi-2002) et représenter plus de 50% des recettes budgétaires de l'État (57% en 1998 et 58% en 2001). Les autres grands produits d'exportation viennent loin derrière: les produits forestiers (2^e richesse du pays) représentaient 13.6% des recettes d'exportation en 1996, 11% en 1998 et 13% en 2001; le manganèse (dont le pays est le 4^e producteur et 3^e exportateur mondial avec des réserves évaluées à 200 millions de tonnes) représentait 2% des exportations en 1996, 3.1% en 1998 et 1% en 2001; puis l'uranium avec 0.3% des exportations en 1996, mais sa production fut abandonnée en 1999.

Par ailleurs, la structure du produit intérieur brut (PIB) gabonais est caractérisée par la prédominance de la branche pétrolière qui a créé plus du tiers de la richesse en 2001 (42% du PIB) et par la contribution non négligeable du secteur tertiaire. De façon globale, en 2001, le secteur primaire comptait pour 50% du PIB, le secteur secondaire 8% et le tertiaire, 42% (voir tableau plus loin). Ce déséquilibre structurel dans l'économie du pays a des impacts parfois négatifs sur la répartition socio-économique des richesses du pays, notamment par la concentration des activités économiques dans les endroits où le pétrole est exploité au détriment des zones rurales et semi-urbaines qui sont vidées de leurs populations. Qui plus est, le renchérissement des prix du pétrole combiné à une inégale répartition de la richesse a créé une situation paradoxale où la misère côtoie la richesse quotidiennement. De fait, Libreville est souvent (tristement) classée parmi les villes les plus chères du monde. En effet, le classement mondial de 2002 des villes les plus chères du monde (selon The Economist Intelligence Unit) situait la Capitale gabonaise au 4^e rang, ex-aequo avec Hong-Kong, après Tokyo, Osaka-Kobe et Oslo, mais devant des métropoles comme Zurich, Londres, Genève, Paris, Montréal, New-York ou Los Angeles. Pourtant, comme nous l'avons mentionné plus haut, les données du PNUD indiquent qu'environ 60% des Gabonais vivent en-dessous du seuil de pauvreté tandis que 23% vivent une pauvreté dite extrême : les indicateurs sociaux (santé, éducation, espérance de vie, taux de mortalité infantile, pauvreté, etc.) accusent donc un retard significatif au regard du niveau appréciable du revenu par habitant au Gabon.

Répartition du PIB du Gabon par secteur d'activités, 1997-2001						
(Chiffres en milliards de F CFA)	1997	1998	1999	2000	2001	(Part)
Secteur primaire	1 551	962	1 309	1 983	1 701	(50%)
?Agriculture, Élevage, Chasse et Pêche	132	134	137	141	147	
?Exploitation forestière	92	52	72	86	87	
?Pétrole brut	1 274	714	1 042	1 702	1 415	(42%)
?Mines	53	62	57	54	52	
Secteur secondaire	341	365	300	281	285	(8%)
-Industries agro-alimentaires, boissons	40	45	43	43	45	
-Industries du bois	15	16	21	16	21	
-Autres industries	82	87	78	84	87	
-Raffinage	9	16	17	20	21	
-Électricité, Eau	36	29	33	34	35	
-Bâtiment & Travaux publics	152	159	99	70	62	
-Recherche, services pétroliers	7	12	8	14	14	
Secteur tertiaire	1 001	1 082	1 040	1 067	1 107	(33%)
-Transport	164	172	145	150	157	
-Services	322	362	347	359	385	
-Commerce	232	251	235	241	245	
-Services financiers, assurances	24	19	19	19	20	
-Administration publique	259	278	295	298	300	
PIB aux coûts des facteurs	2 894	2 409	2 649	3 330	3 093	
Droits et taxes à l'importation	215	236	191	247	294	(9%)
PIB Total (prix courant)	3 109	2 645	2 840	3 578	3 387	(100%)
Taux de change moyen FCFA par dollar US	583.7	590.0	614.9	710.0	732.5	

Source : FMI, Gabon : Selected Issues and Statistical Appendix, March, 2002.

Alors qu'on prévoit une diminution de la production pétrolière de 50% durant les cinq prochaines années (FMI, 2002), deux défis importants pour le développement du Gabon demeurent 1) la diversification de son économie (renforcement des secteurs hors pétrole) et 2) une gestion publique saine et rigoureuse. En effet, pendant que les revenus pétroliers continueront à diminuer, les besoins financiers du Gabon demeureront élevés, notamment pour le financement des infrastructures sociales (éducation, santé, etc.) et physiques (routes, bâtiments publics, etc.); sans oublier le fardeau de la dette extérieure qui risque fort de s'alourdir un peu plus. Pour preuve, selon les données du FMI, pour chaque 100 000 FCFA dépensés par l'état gabonais en 2001, 40 000 FCFA allaient au paiement de la dette. Le Gabon aura plus que besoin de rééchelonnement de sa lourde dette (s'il ne peut obtenir son abolition) pour alléger les impacts dévastateurs à court et moyen termes sur son économie et son équilibre social.

Les secteurs pétrolier et minier au Gabon

Le pétrole

Les activités pétrolières et minières constituent l'axe fort de l'économie gabonaise. Comme nous l'avons évoqué plus haut, le secteur pétrolier domine. Le lien majeur entre le secteur pétrolier et le reste de l'économie réside essentiellement dans la rente pétrolière versée à l'État au titre de la fiscalité directe et indirecte et du revenu de ses participations dans l'exploitation pétrolière. Puis, malgré son importance dans les exportations du Gabon, le pétrole est peu transformé sur place alors qu'on ne retrouve qu'une usine de raffinage, la Société Gabonaise de Raffinage (SOGARA).

La production pétrolière n'a cessé de croître entre 1970 et 1997, atteignant un record absolu en 1997 avec 18.6 millions de tonnes ou 135 millions de barils (370 000 b/j); ce qui maintenait le Gabon au troisième rang de l'Afrique subsaharienne, derrière le Nigéria et l'Angola. Mais tout semble indiquer qu'il s'agissait là d'un plafond étant donné les réserves limitées (estimées à environ 150 millions de tonnes) et l'absence de découverte notable depuis plus de 10 ans. La production pétrolière est en baisse constante depuis 1998. On note cependant une intensification des investissements dans l'exploration (notamment avec l'accord de nouveaux permis à des compagnies américaines, canadiennes et australiennes); ce qui fait suscité l'espoir pour de nouvelles découvertes et donc du redressement de la production à moyen et long termes. Qui plus est, le domaine de l'offshore ultra-profond (entre 2000m et 4000m d'eau) fait l'objet d'appels d'offres; mais les investissements dans ce domaine peuvent être très coûteux et ainsi décourager les investisseurs potentiels. Une décroissance progressive de la production semble inévitable au cours des prochaines

années; ce qui oblige l'État à intensifier la préparation de « l'après-pétrole » par l'attraction d'investissements vers d'autres secteurs de l'économie.

Les principales compagnies intervenant dans la production pétrolière sont : TotalFina-Elf Gabon, Shell-Gabon, Perenco, Agip et Chauvco. Toutefois, l'industrie pétrolière dénombre d'autres intervenants (Oxy, Amoco, Schlumberger, Amerada, etc.) oeuvrant notamment dans l'exploration et les autres services pétroliers. On note un intérêt de plus en plus marqué des compagnies canadiennes et australiennes dans le secteur pétrolier gabonais ces récentes années.

Les exportations des produits pétroliers gabonais vont principalement aux États-Unis (proportion de 72% en 2002 et 82% en 1997), puis en France (3% des exportations pétrolières 1997, 11% en 1998 et 8.5% en 1999), alors que les USA recevaient conjointement la même portion des exportations pétrolières que la France en 1990, soit 37%. Les autres clients pour le pétrole gabonais sont les Caraïbes, l'Asie Orientale et l'Europe; mais dans des proportions peu significatives.

Production pétrolière et participation du pétrole dans les recettes de l'État au Gabon					
	1997	1998	1999	2000	2001
Production pétrolière (en millier de tonne : '000t)	18 462	17 500	15 500	13 500	12 900
Exportations pétrolières (FOB) (en milliards de F CFA courants)	1 172	840	1 090	1 781	1 509
Exportations totales (FOB) (en milliards de F CFA)	1 537	1 535	1 272	1 849	1 850
Recettes pétrolières (en milliards de F CFA courants et % des recettes totales)	583 58.3%	456 51.1%	350 50.1%	1 014 73.3%	790 58.2%
Recettes totales de l'État (en milliards de F CFA)	1 000	892	699	1 384	1 357

Source: DREE, Ministère de l'économie et des finances (France), février, avril, 2002.

Les mines

Dans le secteur minier, l'épuisement de la mine d'uranium (i.e. la fermeture de la Compagnie de la Mine d'Uranium de Franceville ou COMUF en juin 1999) et la stagnation de la sidérurgie mondiale limitant les utilisations du manganèse ont marginalisé ces dernières années la place des industries d'extractions dans l'économie gabonaise. Le manganèse a cependant un bel avenir, avec une production annuelle de 2 millions de tonnes et des réserves considérables estimées à un siècle de production à ce rythme.

La Compagnie Minière de l'Ogooué (COMILOG), jusqu'à récemment une société parapublique, exploite le minerai de manganèse depuis 1962. La compagnie a été privatisée en 1997 et se retrouve aux mains d'intérêts étrangers notamment du Groupe français ERAMET. La COMILOG a aussi entrepris récemment un projet de revalorisation de l'ancienne mine d'uranium. Une nouvelle usine d'enrichissement des fines du manganèse est rentrée en service en janvier 2001.

Il existe d'autres ressources minières plus ou moins abondantes au Gabon. On note la présence de l'or qui suscite déjà l'intérêt des groupes étrangers notamment les Sud-Africains et les Canadiens. De plus, un large éventail de ressources géologiques a pu être identifié, mais elles demeurent sous-exploitées ou pas du tout exploitées: fer, niobium, barytine, potasses, phosphates, soufre, marbre, granite, talc, diamant et les métaux ferreux comme le plomb, le zinc, et le cuivre. Un grand projet d'exploitation des phosphates et du niobium est au stade de la réalisation des études de faisabilité du projet. Enfin, les réserves de fer (estimées à plus de 300 millions de tonnes de minerai commercialisable) identifiées dans le Nord-Est du pays ne sont pas entamées, faute, dit-on, de débouchés commerciaux et du fait de l'insuffisance des infrastructures de transport.

Le secteur forestier gabonais

Le secteur forestier regorge de potentialités significatives pour le Gabon. Environ 80% du territoire est couvert de forêt. Toutefois, la forêt gabonaise subit d'intenses coupes de bois qui tendent à réduire cette superficie du territoire forestier. Les 22 millions d'hectares de forêt présentent un potentiel commercial estimé à 400 millions de mètres cubes dont 130 millions de mètres cubes d'Okoumé, essence ayant des qualités presque imbattables pour l'industrie du déroulage. Le volume annuel de bois produit par l'exploitation forestière oscille autour de 2 millions de mètres cubes et ne concerne qu'une soixante d'essence sur un total de plus 400 essences forestières connues. Le couple Okoumé-Ozigo représente près de 80% de

l'activité de la filière bois au Gabon. L'Asie est le principal acheteur du bois gabonais, ensuite viennent l'Europe et le bassin méditerranéen.

La Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG) détient le monopole de commercialisation du bois; sa vocation étant de maintenir les prix, de contrôler la qualité et d'assurer la promotion du bois gabonais. La SNBG est contrôlée à 51% par l'État gabonais et à 49% par les producteurs forestiers.

On note qu'environ sept (7) sociétés assurent les 2/3 de la production de l'Okoumé. La principale étant la Compagnie Forestière du Gabon (CFG) qui dispose d'une usine de production de contreplaqué à Port-Gentil. Cette entreprise parapublique est sur la liste des entreprises à privatiser par l'État gabonais. D'autres intervenants majeurs dans le secteur forestier sont des entreprises malaisiennes qui occupent beaucoup de terrain depuis quelques années au Gabon. Elles contrôlent aujourd'hui plus de 3 millions d'hectares de forêt, sans tenir compte des projets en négociation; ce qui représente 40% du total des permis.

La majeure partie de la production de bois (environ 80 à 90%) est encore exportée sous forme de grumes. La transformation est pratiquée pour seulement autour de 15% de la production. Les usines de transformation, jusque-là peu nombreuses, sont en net développement. Une dizaine d'usines sont maintenant opérationnelles et quelques projets sont en vue de réalisation. Il existe 4 principales usines de déroulage (dont 3 de fabrication de contreplaqué) : La CFG, Rougier-Gabon, la Société de la Haute Mondah (SHM) et LUTEXFO. Parmi les scieries importantes on peut citer l'usine de la C.E.B du Groupe Thanry et Lutexfo-Soforga.

Afin d'encourager la transformation du bois sur place, l'État gabonais a mis en place des quotas progressifs de transformation qui prévoyaient la transformation de 50% de la production au Gabon en l'an 2000 (cet objectif n'a pas été atteint) et de 90% en l'an 2025. Ce qui est difficile à atteindre vu le nombre insuffisant d'entreprises capables d'absorber un tel degré d'activités, les faibles quantités et qualité de la main-d'œuvre ainsi que le faible niveau de formation des Gabonais dans le domaine forestier. Mais il demeure un potentiel de transformation significatif dans la filière du bois au Gabon que certaines sociétés (autant étrangères que locales) se montrent de plus en plus intéressées à exploiter.

La principale question qui se pose présentement au Gabon est comment assurer la pérennité de la ressource et des activités forestières compte tenu des pratiques de coupe douteuses de certains exploitants forestiers et le manque d'application des règles de contrôle : les règles et les pratiques de gestion et d'aménagement durable la forêt gabonaise restent à

raffiner et à être appliquées. Pour répondre à cette préoccupation, l'Organisation Africaine du Bois (OAB), dont fait partie le Gabon, a mis en place récemment un ensemble de critères d'aménagement durable en vue d'une éco-certification des pratiques forestières en Afrique.

Signalons au passage que l'expertise québécoise en matière de gestion et d'aménagement des forêts et le dynamisme des entrepreneurs forestiers du Québec constituent un intérêt pour le développement des relations d'affaires entre le Gabon et le Québec dans le domaine forestier, incluant l'implantation des entrepreneurs québécois dans l'industrie forestière du Gabon.

Sur le plan de l'emploi, malgré la forte contribution financière du pétrole dans les caisses de l'État, l'industrie pétrolière gabonaise crée peu d'emplois (1581 emplois en 1999, en baisse constante depuis 1996 selon les données du FMI), comparée à d'autres industries comme celui du bois (9 232 emplois en 1999, en hausse constante depuis 1995 selon les données du FMI), de la construction (5 365 emplois en 1999), même de la l'agriculture primaire (2 168 emplois en 1999), de la l'agro-industrie (2 270 emplois en 1999), etc.

L'agro-industrie et autres industries secondaires au Gabon

L'industrie agroalimentaire est essentiellement dominée par les secteurs de la sucrerie (une usine), l'eau minérale (une usine), des brasseries (5 usines), de la cigarette (une usine) et de la minoterie (une usine).

La plupart des entreprises de cette industrie ont été créées par l'État et sont maintenant sur la liste des privatisations si elles ne sont pas déjà cédées au secteur privé.

Par ailleurs, une cimenterie (Ciment du Gabon, sous contrôle norvégien) produit 130 000 tonnes de ciment par année.

Enfin, les investissements routiers importants attirent de nombreuses sociétés de bâtiment et travaux publics, notamment des filiales françaises.

Le secteur de la pêche et de la pisciculture au Gabon

Avec ses 800 Km de côtes maritimes, ses nombreux cours d'eau de plus de 10 000 km² de superficie et sa zone économique exclusive de 150 000 km², les réserves halieutiques maritimes et continentales du Gabon sont estimées respectivement à plus de 210 000 et 24 000 tonnes. La demande intérieure en poisson était estimée par le Ministère de la planification à 47 000 tonnes en 1993 et à 61 500 tonnes par an au tournant de l'an 2000 (les

besoins réels locaux se situeraient actuellement autour de 40 000 tonnes par an). La production locale totale (artisanale et industrielle) oscille autour de 30 000 tonnes par année. Afin de réduire le niveau de dépendance alimentaire du Gabon vis-à-vis de l'étranger et de mieux profiter de ses ressources, le Gouvernement considère depuis quelques temps le secteur de la pêche (ou celui de l'agroalimentaire en général) comme prioritaire.

Toute la production de poisson et crustacées n'est pas consommée sur place, une partie étant exportée vers l'Union européenne et certains pays africains. Les principales sociétés exportatrices de poisson sont Amerger, Sigapêche, Océane et Socol.

Actuellement, on retrouve au Gabon une flotte industrielle d'environ 17 bateaux (dont 9 appartiennent à la société Amerger), mais 25 autres navires de différents pays (Nigéria, Chine, Corée, Espagne, etc.) disposent des autorisations de pêche. On estime la pêche industrielle à environ 10 000 à 11 000 tonnes par année. Le chiffre d'affaires réalisé par ces armements étrangers est estimé à environ 40 milliards de F CFA (80 millions de dollars canadiens) et les redevances versées à l'État gabonais ne s'élèvent qu'à 130 millions de F CFA.

Il est nécessaire que le Gabon adopte un nouveau système de gestion des ressources. Il serait ainsi souhaitable de rediscuter des permis de pêche et de revoir l'encadrement réglementaire et fiscal qui semble défavoriser les entrepreneurs nationaux et aussi la transformation sur place des prises. Dans cette hypothèse, le système des coûts de fonctionnement devrait aussi être revu afin d'encourager l'investissement dans le secteur très prometteur de la pêche (baisse des coûts du carburant; assouplissement du fardeau fiscal et/ou douanier; etc.). Il faudrait aussi accentuer la formation des Gabonais dans le domaine de la pêche.

La pêche artisanale est difficile à évaluer faute de statistiques fiables. Elle concerne essentiellement les lagunes, fleuves, rivières et la zone maritime du littoral. Elle compte environ 2 000 pirogues dont au moins la moitié immatriculée à Libreville. Elle est pratiquée très majoritairement par des étrangers, dont les Nigériens, Togolais, Sao-Toméens et les Équato-Guinéens. Environ 20% des Gabonais seulement pratiqueraient la pêche artisanale. On estime la production de la pêche artisanale autour de 23 000 à 24 000 tonnes par année.

Le Ministère de la Marine marchande étudie la mise en place d'un programme d'action en faveur du développement de la pêche artisanale. Il y a un manque de politique claire de gestion de la ressource alors que certaines zones sont en principe interdites à la pêche à cause de l'activité

pétrolière; certains secteurs sont inadaptés à la pêche au chalut à cause des fonds rocheux; etc. Il y a lieu d'instaurer des moratoires sur certaines espèces (comme la crevette) afin de reconstituer les stocks. Par contre, certaines ressources demeurent inexploitées.

Aux activités de pêche on peut associer l'aquaculture. Au Gabon, la pisciculture en eaux dormantes est une tradition, surtout dans la province du Woleu-Ntem au Nord. Mais la quantité et l'impact économique, compte tenu de la faible productivité est encore négligeable. La pisciculture d'eau douce permet de produire des espèces comme la Carpe, le Tilapia, le Silure et la Crevette, fort appréciés du consommateur local.

La production piscicole ne représente que 230 tonnes par an sur les 9 000 à 11 000 tonnes provenant de la pêche dans les lagunes et rivières du Gabon. Mais cette production pourrait être améliorée et devrait passer à 10 000 tonnes (selon les estimations de la FAO et des autorités gabonaises) pour satisfaire les besoins du million de consommateurs gabonais qui a de toute évidence une préférence pour les poissons d'eau douce, vendus frais, aux poissons de mer, souvent congelés.

Les professionnels de la pêche au Gabon estiment que les besoins du pays sont importants et la pisciculture peut jouer un rôle majeur pour les combler. Cependant, le manque de moyens (financiers et humains) handicape son développement. La pisciculture représente des avantages dans les domaines de l'environnement, de la consommation, de la santé publique et de l'emploi. Elle permet de valoriser les déchets agro-industriels (son de blé, résidus de brasserie, fabrication d'huile de palme, élevages de volaille, etc.). Les coûts des terrains, de l'énergie, du matériel de transport et du matériel piscicole s'évaluent à des dizaines de millions de F CFA (quelques milliers de dollars canadiens); ce qui n'est pas à la portée de toutes les bourses pour les petits producteurs locaux, d'autant plus que les banques sont réticentes à leur accorder des prêts.

Avec le concours de la Mission Française de Coopération et l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières, 8 projets d'élevage de Tilapia ont été lancés. Deux autres projets d'élevage de crevette sont en étude, notamment au large de Pointe-Denis et à une centaine de kilomètres de Port-Gentil (à Batanga). D'autres projets de transformation sont à l'étude, dont une usine de traitement du thon (investissement germano-asiatique) ainsi qu'une unité de pêche et de transformation (par la Société Gabono-Mauritanienne de pêche).

Tout compte fait, le secteur de la pêche et de la pisciculture au Gabon paraît avoir beaucoup d'atouts pour décoller rapidement si les décisions politiques adéquates sont prises et si les investisseurs sont au rendez-vous.

Le secteur du tourisme au Gabon

À l'instar d'autres secteurs de l'économie gabonaise, le tourisme a été longtemps délaissé au Gabon. Pourtant, le pays dispose d'importants atouts pour faire du tourisme un secteur vivace et productif pour l'économie nationale.

Actuellement, le Gabon dispose d'environ 75 hôtels (la plupart de classe internationale), huit (8) agences de voyages et d'environ 150 restaurants. Plus encore, le pays est baigné par plus de 800 km de côtes offrant des kilomètres de plage dont sont friands les Européens, les Nord-Américains, les Japonais, etc. On y retrouve aussi une forêt luxuriante regorgeant d'espèces animales et végétales à visiter. Le Gabon offre aussi cinq (5) réserves fauniques dont La Lopé, Moukalaba, Wonga-Wongué, Setté-Cama et Iguéla. Les deux dernières offrent des activités de pêche sportive.

Pourtant, le tourisme demeure insignifiant comme activité économique au Gabon. La clientèle des hôtels est presque exclusivement constituée de gens d'affaires. Une étude financée par la Banque Afrique de Développement (BAD) a permis de mettre en place un Plan Directeur de Développement Touristique (PDDT). Des investissements de près de 40 milliards de F CFA (environ 80 millions de dollars canadiens) sont prévus (par le Ministère du Tourisme en collaboration avec la BAD) pour 15 ans pour améliorer le secteur touristique gabonais qui offre un potentiel économique et financier non négligeable.

La balance commerciale et les partenaires commerciaux

Le solde commercial du Gabon est généralement positif depuis l'Indépendance du pays. La balance commerciale présente d'ailleurs un solde fortement positif en 2001 de 1 159 milliards de F CFA (environ 1.6 milliard de dollars US), équivalent à un taux de couverture de 257%, selon les données de la Direction des Relations Économiques Extérieures (DREE) de France. Cependant, on constate une détérioration de la balance commerciale entre 1996 et 1999 due à la baisse des exportations (crise du pétrole et du bois) alors que les importations demeurent en progression constante depuis au moins 1994.

Évolution des échanges commerciaux du Gabon			
En millions de FCFA, sauf (*)	1999	2000	2001
Exportations	1 325 616	1 901 667	1 895 822
Importations	554 453	680 032	737 092
Solde	771 164	1 221 636	1 158 731
Taux de couverture (*), %	239	280	257
Solde balance des paiements (*) (en milliards de FCFA)	41	77	8

Source : DREE, Ministère de l'économie et des finances (France), Avril 2002

Les importations gabonaises étaient de l'ordre de 737 milliards de F CFA en 2001 (environ 1 milliard de \$US), soit une augmentation de 8.4% par rapport à leur niveau de 2000. Les exportations ont, quant à elles, subi une légère baisse de 0.3% en 2001 par rapport à leur niveau de 2000, passant de 1 902 milliards de F CFA (environ 2.7 milliards de \$US) à 1 896 milliards de F CFA (environ 2.6 milliards de \$US).

Répartition des importations gabonaises						
(Montants en milliards de Francs CFA)	1997	1998	1999	2000	2001	(%)
Produits agroalimentaires	91 528	98 312	95 138	114 581	123 510	(17)
Boissons	11 094	12 713	11 673	11 645	13 253	(2)
Autres produits de consommation	90 533	109 633	76 704	90 157	112 320	(15)
Total produits de consommation	193 156	220 658	183 515	216 384	249 084	(34)
Produits sidérurgiques	36 466	33 488	27 876	28 221	33 355	(4)
Outillages, appareils mécaniques	115 773	128 968	95 356	121 123	135 252	(18)
Machines et appareils électriques	37 195	39 376	32 279	64 375	58 377	(8)
Véhicules	66 607	78 124	41 325	57 593	63 255	(9)
Produits intermédiaires pour industrie construction et travaux publics	19 726	24 221	15 322	17 243	23 023	(3)
Autres	109 141	190 195	158 780	175 092	174 747	(24)
Total des importations	578 064	715 031	554 453	680 032	737 092	(100%)

Source : DREE, Ministère de l'économie et des finances (France), avril 2002.

N.B. Pour une conversion des montants en US\$, voici le taux de change moyen de 1US\$ en FCFA : 1999 : 615; 2000 : 710; 2001 : 732. Ex. Pour 2001, les importations totales gabonaises s'élevaient à 1.006 milliards de US\$.

Notons au passage qu'il existe parfois des différences déconcertantes dans les données (statistiques) disponibles sur le Gabon, notamment entre les données publiées par la Direction de la Statistique Commerciale du Fonds Monétaire International (FMI) et celles publiées par d'autres institutions comme la DREE (France), les Douanes gabonaises et le Ministère de l'Économie et des Finances du Gabon. Exemple, les données du FMI indiquaient que les exportations du Gabon avaient progressé de 8.9% en 1997 par rapport à leur niveau de 1996, comparativement à une baisse de 5% selon les données de la DREE de France, passant de 1 631 milliards de F CFA (1996) à 1 369 milliards de F CFA (1997).

Ayant absorbé 72% des exportations pétrolières gabonaises en 2002, les États-Unis représentent le plus important client du Gabon. Ils renforcent ce rôle depuis la dévaluation du Franc CFA en 1994 et aussi à cause de la demande des raffineries de la côte Est des États-Unis pour lesquelles le pétrole gabonais conviendrait particulièrement. Les États-Unis ont représenté en moyenne 61% des exportations gabonaises en devises entre 1998 et 2001. Cette part a un peu baissé à 56% en 2001. L'Union Européenne est le 2^e client du Gabon avec environ 19% des exportations gabonaises, dont 14% en direction de la France (2^e client en importance du Gabon) en 2001. Les États-Unis ont progressivement pris la place de l'Union Européenne comme principal client du Gabon à cause principalement du pétrole qui y est vendu; tenant compte du fait que l'or noir représente la principale source de devises du Gabon. Les autres clients du Gabon sont : la Chine (principal acheteur du bois gabonais), la Suisse, la Corée du Sud, l'Inde, le Japon, le Sénégal, etc.

Le commerce entre le Gabon et les autres pays d'Afrique est quasi-insignifiant (3% des ventes en moyenne entre 1998 et 2001) et particulièrement le commerce avec les autres membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), soit 0.7% durant la même période. Ce qui démontre une faible intégration économique sous-régionale et africaine malgré l'existence de nombreuses organisations africaines dont l'objectif est justement l'intégration économique.

Destination des exportations gabonaises par pays ou zone commerciale								
En millions de FCFA	1998	part	1999	part	2000	part	2001	part
États-Unis	1 028 500	67%	750 800	59%	1 157 900	63%	1 040 882	56%
France	173 500	11%	108 800	8%	82 900	4%	255 802	14%
Chine	53 600		98 500		124 700		94 720	
Suisse/Lichtenstein	4 000		40 100		102 100		70 432	
Corée du Sud	32 500		30 800		68 800		65 389	
TOTAL	1 534 700		1 271 600		1 849 341		1 849 656	
Afrique	30 300		26 600		27 000		95 031	
CEMAC	4 600	0.3%	7 300	0.6%	10 530	0.6%	21 749	1%
Union européenne	278 100	18%	196 000	15%	186 100	10%	348 508	19%

Source : DREE, Ministère de l'économie et des finances (France), avril 2002.

N.B. Pour une conversion des montants en \$US, voici le taux de change moyen de 1\$US en FCFA : 1999 : 615; 2000 : 710; 2001 : 732.5. Ex. Pour 2001, les exportations totales gabonaises s'élevaient à 2.5 milliards de \$US.

L'Union Européenne était, en 2001, le premier fournisseur du Gabon avec une part de marché de 63.5%. Elle maintient cette position depuis de longues années. La France occupe à elle seule 40% du marché gabonais. Cette part de marché de la France s'est déjà établie autour de 48% avant la dévaluation du F CFA en 1994, avant de chuté à 40% cette année-là et à 39% en 1997, après quelques remontées en 1995 et 1996. Les États-Unis suivent l'Union Européenne avec 11% des importations gabonaises en 2001 et le Japon ensuite avec 6%. Les autres fournisseurs du Gabon sont : la Hollande, le Benelux, le Maroc, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, l'Afrique du Sud, la Thaïlande, l'Inde, la Chine, etc. Toute l'Afrique ne fournit qu'à peine 8% des importations gabonaises.

Provenance des importations gabonaises				
En millions de FCFA	1999	2000	2001	% en 2001
France	308 100	258 600	296 761	40.3
Etats-Unis	95 200	65 300	78 847	10.7
Japon	42 700	29 100	42 003	5.7
Hollande	23 600	19 200	29 548	4.0
Belgique et Luxembourg	23 900	16 000	28 962	3.9
TOTAL DES IMPORTATIONS	715 000	554 500	737 092	n/a
Afrique	43 600	34 800	58 030	7.9
CEMAC	10 100	12 000	23 052	3.1
Union Européenne	476 200	374 400	468 386	63.5

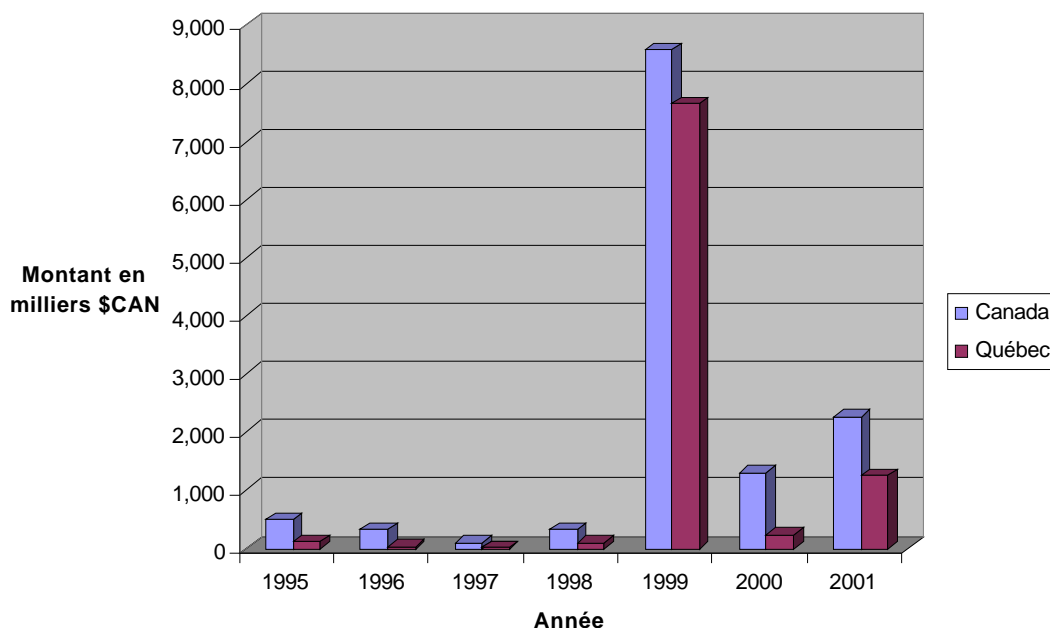
Source : DREE, Ministère de l'économie et des finances (France), avril 2002.

N.B. Pour une conversion des montants en \$US, voici le taux de change moyen de 1\$US en FCFA : 1999 : 615; 2000 : 710; 2001 : 732.5. Ex. Pour 2001, les importations totales gabonaises s'élevaient à 1.006 milliards de \$US.

Commerce avec le Canada et le Québec

La part du Canada et du Québec dans les exportations du Gabon est relativement minime. En effet, les exportations gabonaises vers le Canada (ou importations canadiennes du Gabon) s'élevaient à 2.3 millions de dollars canadiens en 2001, dont 1.2 million (52% des exportations gabonaises vers le Canada) vers le Québec. Ces exportations du Gabon vers le Canada sont en baisse par rapport à leur niveau de 1999 (8.6 millions de dollars), mais demeurent nettement supérieures à leur niveau d'avant 1999. Le pic des importations canadiennes du Gabon en 1999 peut s'expliquer par une soudaine montée des ventes de produits pétroliers (huiles brutes, minéraux bitumeux) gabonais au Canada, alors que le prix du pétrole atteignait un niveau très bas. On n'observe pas du tout d'autres ventes de pétrole au Canada par la suite.

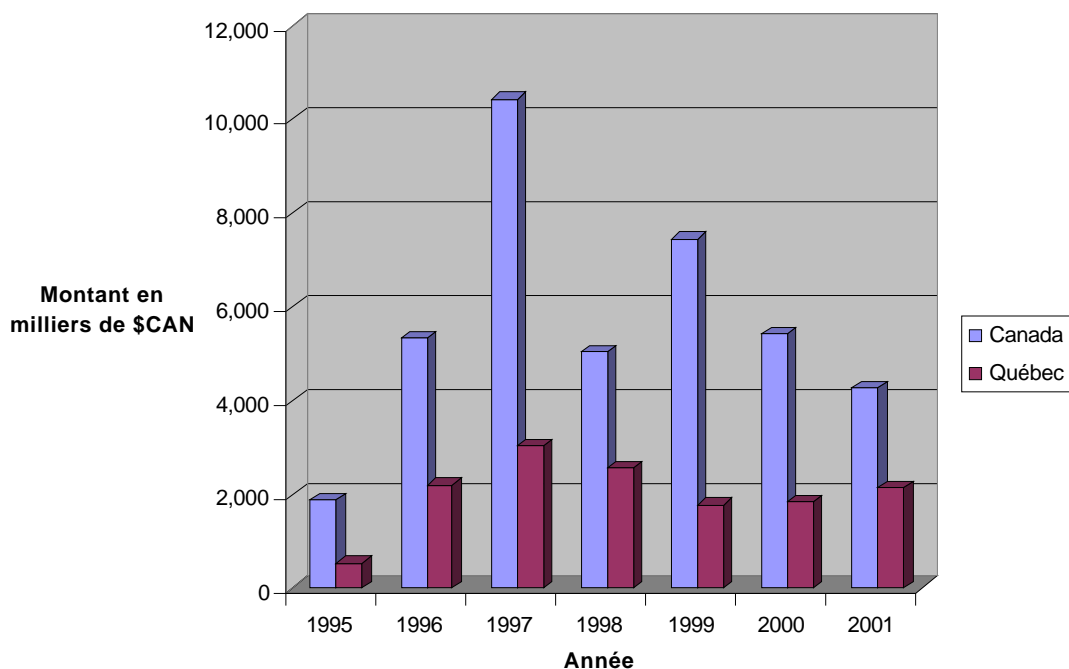
Importations canadiennes et québécoises du Gabon



Les importations gabonaises en provenance du Canada et du Québec (ou les exportations canadiennes vers le Gabon) représentent moins de 1% des importations totales gabonaises. Le Canada a exporté vers le Gabon des marchandises pour environ 4.3 millions de dollars canadiens en 2001, dont 2.1 millions pour les exportations en provenance du Québec (49% des exportations totales du Canada vers le Gabon). Ces exportations sont en

baisse quasi-constante depuis 1997 alors qu'elles avaient atteint 10.4 millions de dollars canadiens.

Exportations canadiennes et québécoises vers le Gabon



En terme de produits, parmi les principales importations gabonaises en provenance du Canada en 2000 et 2001, on retrouve: les biens d'équipement de différentes sortes (tracteurs, véhicules terrestres, pièces d'équipements, matériels et machines électriques, etc.), les produits agroalimentaires, les meubles, etc. Parmi les exportations gabonaises, on retrouve essentiellement les produits du bois, les légumes, les plantes médicinales, du matériel électrique, etc. Si l'on compare aux autres années, on remarque que le commerce entre le Canada et le Gabon varie énormément d'année en année en terme de produits échangés. Cela indique qu'aucun créneau particulier n'a été développé dans le commerce entre les deux pays et que les échanges varient au gré des opportunités pas toujours identifiées d'avance. Toutefois, le développement récent du secteur du bois au Gabon peut représenter un créneau commercial qui se renforcera entre le Gabon et le Canada. On peut aussi y ajouter le secteur informatique et

électronique avec le développement d'Internet et des autres technologies de l'information et de la communication.

Exportations canadiennes vers le Gabon par groupe de produits		
(Montants en dollars canadiens)	2000	2001
		\$ 538 990
Tracteurs	\$ 2 090 064	839 136
Viandes, Abats de volaille	239 558	183 696
Voitures/Véhicules divers et accessoires	263 299	524 759
Résines diverses	86 436	140 000
Machines traitement de l'information	49 390	518 492
Pièces d'appareils	36 870	56 200
Imprimés, gravures, photos	19 785	28 715
Abats de bovins, porcins...	13 218	64 799
Appareils de laboratoires photos	7 956	361 775
Meubles et accessoires	-	141 708
Poissons congelés	-	135 500
Constructions préfabriquées	-	111 476
Composés hétérocycliques	-	-
TOTAL AUTRES PRODUITS	\$ 2 610 272	\$ 620 899
TOTAL TOUS LES PRODUITS	\$ 5 416 848	\$ 4 266 145

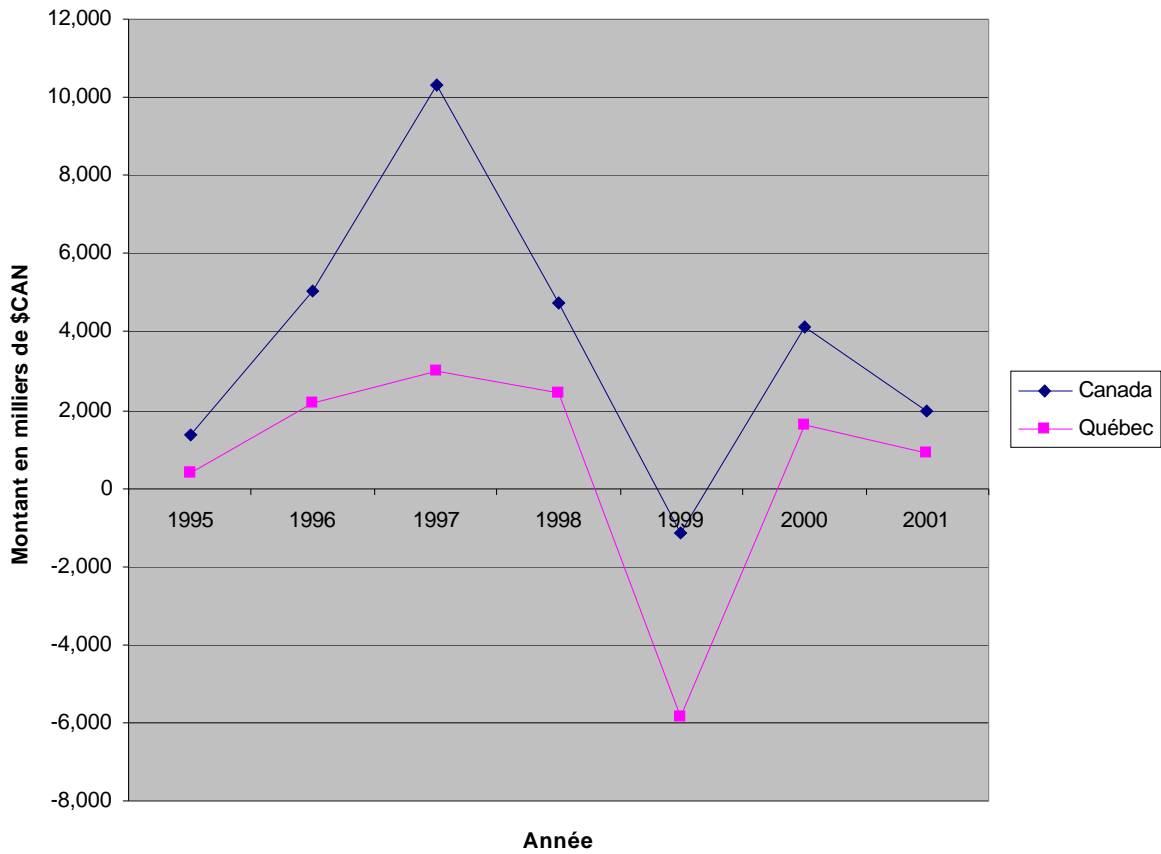
Source : Strategis (Industrie Canada).

Importations canadiennes du Gabon par groupe de produits		
(Montants en dollars canadiens)	2000	2001
Feuilles de placage, bois sciés ou tranchés longs	\$ 588 469	\$ 1 752 674
Condensateurs électriques	629 405	253 147
Carottes, navets, betteraves, racines comestibles	26 101	6 864
Légumes à cosse frais ou réfrigérés	10 574	23 128
Plantes, graines et fruits pour parfum et médecine	1 313	606
Accessoires de véhicules automobiles	370	4 303
TOTAL AUTRES PRODUITS	\$ 47 604	\$ 233 046
TOTAL TOUS LES PRODUITS	\$ 1 303 836	\$ 2 273 768

Source : Strategis (Industrie Canada).

En somme, les relations commerciales entre le Canada et le Gabon demeurent très faibles et évoluent en dents de scie depuis 1995 comme le montrent le tableau suivant. La balance commerciale du Gabon envers le Canada est généralement déficitaire, sauf pour l'année 1999 alors que le Gabon affichait un surplus commercial de 1.1 million de \$CAN avec le Canada (5.9 millions avec le Québec).

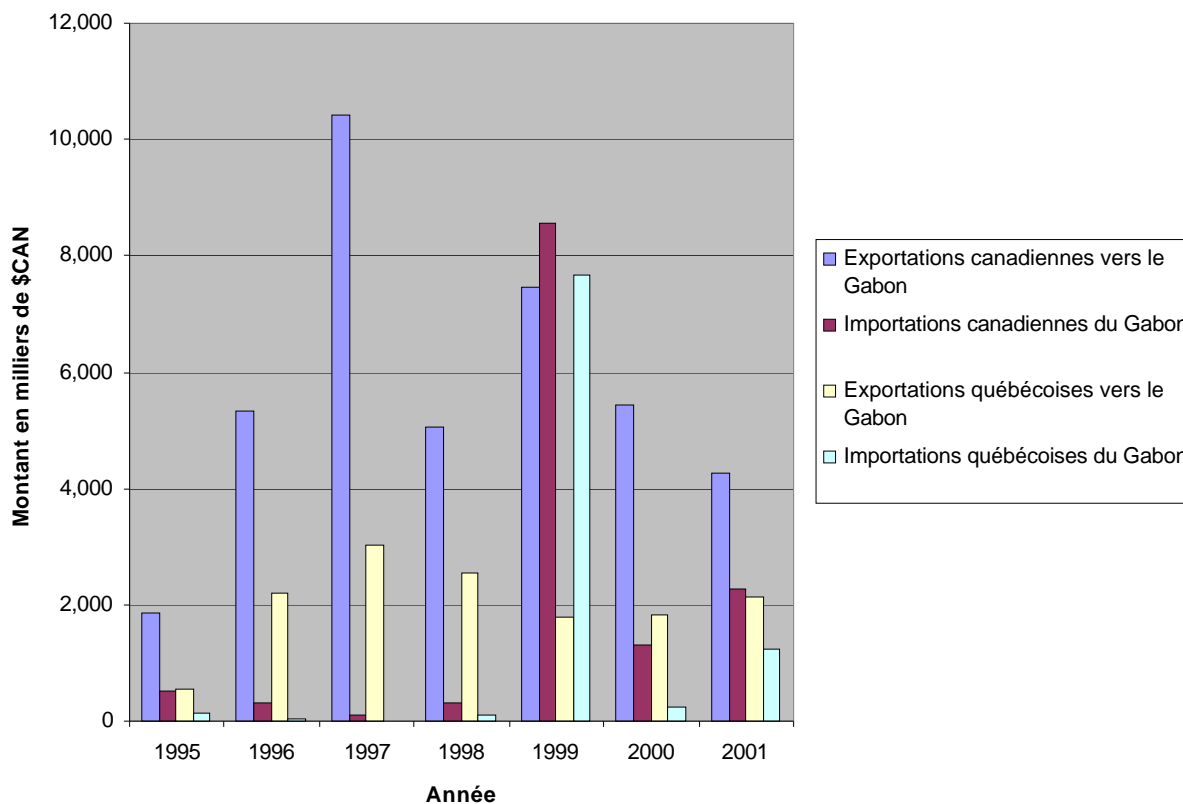
Balance commerciale du Canada et du Québec avec le Gabon



Données sur le commerce canado-gabonais					
(Montants en milliers de dollars canadiens)	1997	1998	1999	2000	2001
Importations en provenance du Gabon					
Canada	107	326	8 569	1 304	2 274
Québec	7	107	7 653	244	1 245
Exportations vers le Gabon					
Canada	10 432	5 050	7 445	5 417	4 266
Québec	3 027	2 554	1 782	1 839	2 147
Balance commerciale avec le Gabon					
Canada	10 325	4 724	-1 124	4 113	1 992
Québec	3020	2 447	-5 871	1 595	902

Source : Strategis (Industrie Canada)

Évolution du commerce entre le Canada et le Gabon



Notons finalement qu'en novembre 2002, le Canada et le Gabon signaient une Convention fiscale en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. Cette convention peu avoir des effets positifs sur l'investissement canadien au Gabon dans la mesure où elle peut rassurer les investisseurs. Les pays peuvent mutuellement bénéficier d'un renforcement de leurs relations commerciales. Pour ce faire, le Canada et le Québec doivent se montrer plus agressif sur le marché gabonais, car les investisseurs et entrepreneurs français voudront certainement garder ce marché relativement lucratif en Afrique que représente le Gabon.

Emploi et entrepreneurship au Gabon

On estime le taux de chômage à environ 20% au Gabon. Il demeure encore plus élevé chez les jeunes de moins de 30 ans. L'État est l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois à travers ses sociétés parapubliques et son administration (Fonction publique). La main-d'œuvre étrangère représente un peu plus du quart de la population active. Selon les données du FMI, le secteur tertiaire englobait 75% des effectifs du secteur formel au Gabon en 1999 alors que l'administration publique (centrale et locale) représentait 65% des emplois du secteur tertiaire. Le secteur secondaire demeure un maillon faible de la création d'emplois au Gabon avec environ 12% des emplois en 1999 (voir tableau suivant).

En ce qui a trait aux entreprises, on compte plus de 6 000 entreprises dans le secteur formel et 10 000 dans le secteur informel au Gabon. Parmi les entreprises du secteur formel, 78% sont des PME/PMI, 5% des micro-entreprises et 17% des grandes entreprises appartenant en majorité à des intérêts étrangers (i.e. entreprises multinationales) dont les Français. Les Gabonais contrôlent environ 40% des PME/PMI et les ressortissants ouest-africains et de la sous-région de la CEMAC sont les principaux fondateurs des micro-entreprises exerçant leurs activités dans le secteur informel, respectivement 70% et 90%.

Notons par ailleurs que la présence française est marquée au Gabon non seulement en terme d'entreprises, mais aussi au niveau de la coopération économique et financière. En effet, en 2001, plus de 60% des concours extérieurs du Gabon en termes financiers et techniques sont français; de même que 70% des investissements étrangers au Gabon, 75% des dépôts bancaires, la majorité des assurances (i.e. filiales françaises), voire une bonne part du commerce et des autres services. Le premier contribuable du Gabon est le groupe pétrolier TotalFinaElf. Le Gabon est aussi le 2^e pays d'Afrique pour le stock des investissements français. Les liens historiques entre la France et le Gabon, la présence de nombreux Français au Gabon (environ 10 000), la ressemblance des cadres juridiques français et gabonais, ainsi que la présence de plusieurs voies de communications maritimes et aériennes entre la France et le Gabon peuvent expliquer cette forte présence française en terre gabonaise.

Répartition des emplois salariés par secteur d'activité au Gabon, 1995-1999					
(Nombre d'employés)	1995	1996	1997	1998	1999
Secteur primaire	12 619	13 442	13 332	13 492	14 400
Agriculture	2 216	2 090	2 075	2 162	2 168
Industries pétrolières	1 742	1 799	1 733	1 797	1 581
Mines	1 842	1 796	1 575	1 531	1 419
Industries forestières	6 819	7 757	7 949	8 002	9 232
Secteur secondaire	12 263	12 792	13 224	13 338	13 042
Agro-Industries	2 669	2 483	2 202	2 249	2 270
Autres industries	3 221	3 572	3 566	3 532	3 486
Électricité et raffinage	2 022	1 911	1 912	1 921	1 921
Construction	4 351	4 826	5 544	5 636	5 365
Secteur tertiaire	72 983	75 330	76 898	81 748	81 725
Transport	9 550	9 804	9 530	9 763	9 494
Institutions financières	1 995	2 003	2 076	2 141	1 990
Administration publique	47 715	48 484	49 476	53 620	53 188
Commerce	5 338	5 577	5 689	5 979	5 867
Services	8 385	9 462	10 127	10 245	11 186
Emploi total	97 865	101 564	103 454	108 578	109 167
Secteur public	66 503	66 735	65 709	69 516	68 718
Dont: entreprises publiques	18 788	18 251	16 233	15 896	15 530
Secteur privé	31 362	34 829	37 745	39 062	40 449
(en pourcentage de l'emploi total)					
Secteur primaire	12.9%	13.2%	12.9%	12.4%	13.2%
Secteur secondaire	12.5%	12.6%	12.8%	12.3%	11.9%
Secteur tertiaire	74.6%	74.2%	74.3%	75.3%	74.9%

Source : Ministère de l'Économie et des Finances du Gabon, cité par : FMI, 2002.

Enfin, depuis les quatre dernières années, la crise économique qui frappe le Gabon oblige le gouvernement à revoir ses politiques de développement et à prioriser le développement du secteur privé, notamment les PME et les autres formes d'entreprises (du moins sur le plan du discours). Il a été créé un Ministère des PME. De plus, une nouvelle Charte des investissements (ex. Code des investissements) est rentrée en vigueur en 1998. Elle est régie par la Loi 15/98 du 23 juillet 1998. La Charte énonce une série d'objectifs et de mécanismes qui devraient favoriser l'investissement et la création de nouvelles entreprises au Gabon. Sur le plan fiscal par exemple, la Charte prévoit une exemption d'impôt pour les trois (3) premiers exercices d'exploitation d'une entreprise, le report des résultats négatifs sur les exercices ultérieurs, les crédits d'impôts visant à favoriser la recherche

technologique, la diminution du taux d'imposition des sociétés, etc. Sur le plan administratif, la Charte prévoit des mécanismes visant à réduire la lourdeur administrative : création d'un guichet unique pour la promotion des investissements et l'enregistrement des entreprises; décentralisation de la délivrance des agréments; fixation des délais de délivrance d'un agrément à quinze jours au maximum; etc. Sur le plan du financement des PME, un Fonds de développement et d'expansion (FODEX) des PME/PMI a été créé pour des projets d'investissement ne dépassant pas 150 millions de FCFA; de même qu'un Fonds d'Aide et de Garantie (existe depuis 1981) renforcé pour les projets ne dépassant pas 15 millions de FCFA d'investissement. Sur plan de l'encadrement, l'agence de promotion des PME, Promogabon, sous-tutelle du Ministère des PME est en pleine reconstruction après des années d'inefficacité durant lesquelles le secteur des PME n'a véritablement pas décollé. Sur plan international, il est possible d'avoir accès à des programmes d'aide aux entreprises voulant investir et/ou exporter à l'étranger (donc au Gabon), tout dépendamment des dispositions à cet égard dans chaque pays.

Conclusion et perspectives d'affaires

Le Gabon est une «petite» République pleine de potentiels économiques et d'affaires. Comme l'Afrique elle-même, il vit une certaine marginalisation dans les relations commerciales au niveau international. Pourtant, bien des pays comme la France ont su profiter des énormes richesses du Gabon; surtout grâce aux liens coloniaux préexistants et à une bonne connaissance du terrain des Français. L'Amérique du Nord (principalement le Canada) demeure encore à l'écart du développement du Gabon à cause notamment de la distance et des tractations géopolitiques internationales qui font ressembler le Gabon à une « forteresse française ». De plus, l'image négative de l'Afrique au Canada n'aide pas à relever l'intérêt des milieux d'affaires canadiens et québécois pour le Gabon et l'Afrique, avec notamment des événements comme les guerres civiles, les famines et les inondations qui portent exagérément ombrage à l'ensemble du continent. Pourtant, une grande partie de l'Afrique est en période de croissance (avec les taux de croissance les plus forts au monde) et se retourne vers l'extérieur depuis déjà quelques années. Qui plus est, le rendement sur l'investissement dans les projets africains dépasse de beaucoup ceux du monde (y compris l'Asie et l'Amérique Latine) avec un taux de rendement estimé à 29% réalisé par les entreprises américaines entre 1990 et 1997 (C.f., MAECI du Canada, 2000). L'Afrique se montre aussi depuis la fin des années 1990 comme la grande destination des exportations canadiennes devant les marchés plus en vue comme l'Inde, la Russie, le Chili et l'Argentine.

Le Gabon doit donc évoluer dans ce contexte d'ambiguïté qui prévaut dans la présentation des économies africaines en Amérique du Nord. Le développement du Gabon passe par la revalorisation d'autres secteurs économiques hors-pétrole (Forêt, Agriculture, Pêche, Tourisme, Nouvelles technologies de l'information, etc.), de l'éducation et de la formation, de la santé, de la création d'entreprises nouvelles viables, etc. Une telle diversification de l'économie gabonaise devrait se faire aussi avec une politique cohérente de développement (économique) local, une diversification des partenaires commerciaux étrangers, notamment à travers les transferts de technologies et des connaissances, la cogestion d'entreprises et les investissements directs au Gabon.

Avec d'énormes richesses minières ou géologiques, le Gabon demeure un pays très intéressant pour les échanges commerciaux internationaux. De plus, la volonté des autorités en place de diversifié son économie trop dépendante du pétrole ainsi que les partenaires commerciaux, constitue une avenue importante pour le développement futur des relations économiques entre le Gabon et d'autres pays (hormis la France) dont le Canada (y compris le Québec). Qui plus est, le climat politique stable, le revenu per capita parmi les plus élevés d'Afrique, la présence d'infrastructures viables et les lois commerciales favorables à l'investissement étranger sont quelques éléments qui font du Gabon un espace propice aux Affaires en Afrique. De plus, le Gabon peut servir de base de localisation pour les entreprises ayant une vision régionale plus avantageuse pour les affaires en l'Afrique.

Malgré les dernières années difficiles, les perspectives de croissance économique demeurent encourageantes pour le Gabon (taux de croissance estimé à 5.5% pour 2000-2001). Cependant, le gouvernement doit continuer à assainir les dépenses publiques, à renforcer les mesures de contrôle des dépenses de l'État (meilleure gestion des finances publiques ou bonne gouvernance), à assurer la bonne gouvernance, à lutter contre la corruption et à procéder à une meilleure redistribution des fruits de la croissance (i.e. la richesse nationale) dans la population. Il en va, non seulement du renforcement du développement par la base, mais aussi de la crédibilité du Gabon face à ses créanciers internationaux et aux investisseurs potentiels.

Dans une perspective de développement des relations Gabon-Canada et/ou Gabon-Québec, notons pour terminer qu'il serait intéressant qu'il se développe dès à présent un réseau de contacts entre les régions du Québec (Estrie, Montréal, Québec, Centre-du-Québec, Mauricie, etc.) et le Gabon. Les gens d'affaires du Canada et du Québec devraient être plus agressifs dans sur le marché gabonais ou africain, sans le concéder d'avance à un pays. Il faut considérer que les époques changent, notamment dans la

redistribution coloniale du commerce dans le vieux continent. Il serait souhaitable d'augmenter les visites officielles et privées mutuelles entre les gens d'affaires et autres intervenants économiques et politiques dans les deux pays (Canada-Gabon). On penserait par exemple à l'organisation de missions commerciales au Gabon; sorte «d'Équipe-Estrie» ou «Équipe-Montréal» ou carrément «Équipe-Québec» ou «Équipe-Canada». Comme il est envisageable d'accentuer les missions économiques gabonaises au Canada, notamment dans les régions du Québec relativement à toutes sortes de secteurs économiques comme l'agriculture (ou agro-alimentaire), les mines, l'énergie, les NTIC, les services financiers, les services aux entreprises et aux particuliers, les coopératives, l'environnement, etc. Évidemment, il ne s'agit pas de se lancer dans la précipitation, tout est question de vision à long terme des choses, donc de planification. D'autant plus qu'au Gabon et comme dans beaucoup d'autres pays (notamment d'Afrique et d'Asie), la patience est de rigueur dans le développement des relations commerciales.

Références bibliographiques pour la partie VI :

Assoumou Ndong Franklin. 2000. Analyses des approches théoriques du développement local et de l'entrepreneuriat et leurs implications au contexte gabonais. Rimouski, Inédit, Rapport du Séminaire de Spécialisation, dans le cadre du programme de Ph D (Doctorat) en Développement régional, Université du Québec à Rimouski, 104 pages.

Franklin Assoumou Ndong, 2000. Un pays d'Afrique aux potentiels économiques méconnus : le Gabon, Inédit, Document de support à la conférence présentée à Trois-Rivières en mai 2000 dans le cadre des Journées culturelles gabonaises, 24 p.

État du Monde. 1989-1990; 2000. Montréal, Éditions du Boréal/La Découverte.

Fonds Monétaire International, FMI : <http://www.imf.org> (visité en janvier 2003).

FMI, 2002. Gabon : Selected Issues and Statistical Appendix.

I.R.C. «Compte-rendu du Conseil des Ministres du 22 mars 2000», in, L'Union, Libreville, 23 mars 2000.

Jeune Afrique, No 1941, 24-30 mars 1998.

Jeune Afrique Économie, No 276, 30 nov. - 13 déc., 1998.

Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International (MAECI) du Canada. Équipe Canada-Team Canada Inc. Mai 2000. Stratégie Commerciale pour l'Afrique 2000. Ottawa, MAECI.

Ministère de l'Économie et des Finances du Gabon. Direction Générale de l'Économie. 1997. Tableau de bord de l'Économie. Libreville, 139 p.

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie de France. Secrétariat au Commerce Extérieur. Direction des Relations Économiques Extérieures : <http://www.dree.org> (Visité en janvier 2003).

Programmes des Nations Unies pour le Développement, PNUD : <http://www.undp.org>

Statistique Canada : <http://www.statcan.ca> (visité en janvier 2003).

Strategis (Industrie Canada) : <http://strategis.ic.gc.ca> (visité en janvier 2003).

The Economist Intelligent Unit : Worldwide Cost of Living Survey: <http://wcol.eiv.com> (visité le 26 janvier 2003).

WORLD BANK, 1997. Republic of Gabon : Poverty in a rent-based economy, Vol. 1 et 2. Washington.

Liste des sigles et acronymes pour la partie VI :

AGRIPOG :	Société agricole de Port-Gentil
AGROGABON :	Société de développement de l'Agriculture et de l'Élevage du Gabon
BAD :	Banque africaine de développement
CEMAC :	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFG :	Compagnie forestière du Gabon
COMILOG :	Compagnie minière de l'Ogooué
DREE :	Direction des relations économiques extérieures (France)
FAO :	Foods and Agriculture Organization
F CFA :	Franc de la Communauté financière africaine
FMI :	Fonds monétaire international
HEVEGAB :	Société de développement de l'hévéaculture au Gabon
MAECI :	Ministère des affaires étrangères et du commerce international (Canada)
NTIC :	Nouvelles technologies de l'information et des communications
OAB :	Organisation africaine du bois
OCTRA :	Office des Chemins de fer transgabonais
PDDT :	Plan directeur de développement touristique
PME/PMI :	Petites et moyennes entreprises/industries
SEEG :	Société d'énergie et d'eau du Gabon
SHM :	Société de la Haute Mondah
SNAT :	Société nationale d'acconage et de transit
SNBG :	Société nationale des bois du Gabon
SOGARA :	Société gabonaise de raffinage
SOSUHO :	Société sucrière du Haut-Ogooué
TVA :	Taxe sur la valeur ajoutée
\$CAN :	Dollar canadien
\$US :	Dollar américain

DOCUMENT PRODUIT PAR GABON SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
SHERBROOKE (QUÉBEC, CANADA)
FÉVRIER 2003

WWW.GABSOLI.ORG

Note : Le présent document ne peut être ni reproduit ni utilisé pour usage commercial. Seule une utilisation personnelle est permise à condition d'indiquer la source.